

Info-antibio N° 3 : février 2010

Lettre mensuelle d'information sur les antibiotiques.

Moins prescrire d'antibiotiques, c'est préserver leur efficacité

Le bon usage des antibiotiques limite le développement des bactéries résistantes et préserve l'efficacité des antibiotiques...

Cette lettre présente de manière synthétique les principales actualités concernant les antibiotiques. Elle est accessible gratuitement en inscrivant son mail [ICI](#). Les liens internet dans le texte sont actifs et amènent à des documents accessibles sans restriction.

Staphylococcus aureus résistants à la méticilline d'origine communautaire (SARM co)

Recommandations sur la prise en charge et la prévention des infections cutanées.

Haut Conseil de la Santé Publique 2010 sous la direction du Pr JC Lucet.

[Le texte complet est consultable sur le site du HCSP](#)

Les infections à SARM co augmentent aux USA et en Europe mais restent peu fréquentes en France (<5% des SARM). Il s'agit le plus souvent d'infections cutanées, et, plus rarement, d'atteintes d'autres organes (dont des pneumonies nécrosantes). La surveillance de l'apparition de telles souches, en ville, doit être améliorée, en particulier pas le signalement des cas groupés.

Compte tenu de la faible fréquence de ces souches, **il n'est pas recommandé de prendre en compte le SARM dans l'antibiothérapie probabiliste d'une infection communautaire suspecte d'être due à *S. aureus*.**

Dans le cadre des infections cutanées, **la principale mesure thérapeutique repose sur l'évacuation d'éventuelles collections.** Il n'est recommandé de **traiter par antibiotiques** les infections à SARM Co, en complément du drainage d'un abcès, **que dans les circonstances suivantes :**

- Présence de signes généraux
- Signes locaux sévères (notamment, taille > 5 cm)
- Immunodépression
- Âges extrêmes
- Localisation critique de l'abcès
- Échec du drainage
- En cas de dermo-hypodermite associée à l'abcès.

Si un traitement antibiotique est décidé pour une infection cutanée à SARM Co, utiliser, après documentation bactériologique, de préférence : **pristinamycine ou clindamycine orale**

En alternative, peuvent être envisagés, après documentation bactériologique, un traitement par triméthoprime-sulfaméthoxazole ou doxycycline (sauf chez l'enfant)

Les fluoroquinolones ne sont pas recommandées en première intention dans cette indication en raison de leur impact écologique et de la sélection possible de résistance.

La durée du traitement pour une infection cutanée localisée sera de 5 à 10 jours, éventuellement prolongée en cas d'infection cutanée compliquée.

Une décontamination cutané-muqueuse est recommandée pour les porteurs de SARM Co après échec d'un premier traitement antibiotique et/ou chirurgical pour infection, et en cas de rechute ou récidive. Elle doit systématiquement associer la décontamination des membres du foyer, qu'ils soient ou non porteurs de SARM Co.

Le protocole de décontamination recommandé (hors intolérance/CI/résistance) en 1ère ligne comporte :

- Application nasale de pommade à la mupirocine (Bactroban®) 2 fois par jour pendant 5 à 7 jours
- Utilisation, 1 fois par jour pendant 5 à 7 jours, d'une solution moussante de chlorhexidine comme savon et shampoing,
- Bains de bouche biquotidiens avec une solution de chlorhexidine (sauf chez l'enfant de moins de 6 ans)

Il ne faut jamais employer la mupirocine seule sans associer une décontamination cutanée et oro-pharyngée,

Il ne faut pas associer d'antibiothérapie systémique, excepté en cas d'infection le justifiant ou, exceptionnellement, après échec d'une première décontamination bien conduite. Une nouvelle décontamination devra alors être réalisée en même temps que la prise de l'antibiothérapie systémique,

La décontamination doit débiter au décours du traitement curatif ou après guérison de la lésion cutanée.

Sources d'information nationales sur l'utilisation des antibiotiques

Sociétés savantes : consensus et conférences d'experts : [Infectiologie.com](#)

[AFSSAPS](#) : recommandations, AMM des antibiotiques, surveillance des effets indésirables.

[Site sur les antibiotiques](#) du Ministère de la Santé

Sites régionaux d'information sur les antibiotiques : [Lorraine](#) - [Nord Pas de Calais](#) - [Pays de la Loire](#)

Evaluation des pratiques : [HAS](#) - [SPILF](#)

Un service de la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française),
membre de la Fédération Française d'Infectiologie
Rédigé par le Dr S. Alfandari

